

**Commune de SAINT VICTOR****Séance du 25 février 2023**

Le samedi vingt-cinq février deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

**Nombre de membres**

En exercice : 14

Présents : 13

Absents : 1

**Nombre de suffrages exprimés :**

Pour : 13

Contre : 1

Abstentions : 0

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

**Absent excusé :** Axel CABLÉ pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL.

**Objet : Renouvellement de la convention d'honoraires d'assistance et de conseil juridique avec Maître Mélanie COZON**

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, propose de renouveler la convention d'honoraires avec Maître Mélanie COZON qui est chargée de fournir à la commune une prestation d'assistance et conseil juridique.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, et avoir délibéré à 13 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal :

ACCEPTE le renouvellement de la convention d'honoraires avec Maître Mélanie COZON.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Patrick MARGAND

Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL

